

Risques de l'évaluation avec l'IA : craintes et solutions

Table des matières

Introduction

a. Protection de l'anonymat

b. L'IA est un outil imparfait – l'évaluation est donc imparfaite

c. La rétroaction générée par l'IA est trop générale

d. Risque de dévalorisation du corps enseignant en cas de remplacement de l'évaluation par l'IA

e. Le manque de consensus sur la façon d'utiliser l'IA dans l'évaluation

f. Le manque de consensus sur la façon d'utiliser l'IA dans l'évaluation

g. L'IA ne prend pas en compte les différentes formes d'apprentissage. Les outils d'IA ne permettent qu'une évaluation écrite.

Conclusion

Remerciements

Introduction:

L'intégration de l'intelligence artificielle (IA) dans l'évaluation des travaux académiques représente une avancée significative, mais suscite également des préoccupations légitimes. Comment tirer parti des outils à disposition du corps enseignant pour évaluer tout en préservant l'aspect humain de l'évaluation? Pour répondre à cette épineuse interrogation, nous abordons chaque risque et proposons des solutions pratiques visant à optimiser l'utilisation de l'IA tout en préservant l'intégrité du processus d'évaluation.

a. **Protection de l'anonymat**

Ø Solution : anonymiser

Il est nécessaire de protéger l'anonymat de la population étudiante lorsque l'on utilise l'intelligence artificielle pour procéder à une évaluation de leurs productions.

Avant d'insérer toute production dans un outil d'intelligence artificielle, veillez à retirer toutes les données permettant d'identifier des personnes ou des lieux précis. Assurez-vous notamment de supprimer le nom de l'étudiante ou de l'étudiant qui vous soumet sa production.

Pour assurer la confidentialité des données et préserver l'intégrité de l'évaluation, le corps enseignant peut recourir à l'utilisation de codes ou d'identifiants spécifiques. À titre d'exemple, dans une production de français, il est possible d'assigner X et Y au genre auquel s'identifie la personne, de spécifier l'utilisation de ce code à l'IA pour conserver les marqueurs du genre dans la correction proposée par l'IA.

Ainsi l'outil s'assurera d'effectuer les corrections nécessaires. Si Caroline est identifiée par Y et si Caroline a produit la phrase « Je suis content » alors l'IA pourra rétablir la marque du féminin dans sa correction et proposer la phrase « je suis contente »

En intégrant ces mesures de protection de l'anonymat, vous garantissez un environnement d'évaluation respectueux de la vie privée de la population étudiante, tout en tirant pleinement parti des avantages offerts par l'intelligence artificielle dans le processus d'évaluation des travaux académiques.

Renseignez-vous auprès de votre établissement pour connaître la politique en matière d'utilisation de l'IA et de confidentialité.

b. L'IA est un outil imparfait – l'évaluation est donc imparfaite

Ø Solution : Personnaliser la rétroaction

Lorsqu'on aborde la crainte liée aux erreurs induites par l'IA dans le processus d'évaluation, il est essentiel de souligner l'importance de personnaliser la rétroaction. Les modèles d'IA peuvent parfois fournir des retours génériques, ce qui risque de minimiser l'engagement de l'apprenante ou de l'apprenant. En personnalisant la rétroaction, le corps enseignant peut souligner les points forts et les points faibles de chaque étudiant, et par là même fournir des commentaires plus ciblés. Cette approche favorise l'implication active des apprenantes et apprenants dans leur apprentissage et atténue la perception de désengagement associée à des retours automatisés.

En outre, l'enseignante ou l'enseignant peut décider de ne pas intervenir sur certaines erreurs considérées « normales » pour le niveau ou de laisser des maladresses pour ne pas submerger l'apprenante ou l'apprenant de commentaires.

c. La rétroaction générée par l'IA est trop générale

Ø Solution : Apporter des précisions dans les consignes

La préoccupation concernant une rétroaction trop générale provenant des systèmes d'IA peut être résolue en mettant l'accent sur la précision des consignes fournies aux modèles. En spécifiant clairement les attentes et en détaillant les critères d'évaluation, on limite le risque de commentaires vagues. L'explicitation des consignes permet également d'affiner la pertinence des réponses générées par l'IA, garantissant ainsi une évaluation plus précise et utile pour la population étudiante.

Exemple : C'est une production de français langue seconde de Niveau B1 selon le cadre européen des langues. Nous avons survolé le subjonctif mais nous n'avons pas étudié toutes les nuances. Nous avons mis l'accent sur les connecteurs. C'est un élément important de l'apprentissage. L'apprenante doit avoir utilisé des connecteurs et plusieurs mots de vocabulaire liés à l'environnement. Analysez cette production et donnez les points forts et les points faibles. Pour les points faibles, soyez empathique et proposez des solutions pour améliorer la production la prochaine fois.

d. Risque de dévalorisation du corps enseignant en cas de remplacement de l'évaluation par l'IA

Ø Solution : Exploiter la valeur unique de l'enseignant

Plutôt que de considérer l'IA comme un substitut, il est crucial de voir les outils comme des assistants.

En utilisant les outils de l'IA, les enseignantes et enseignants « débroussaillent » leurs évaluations et peuvent ensuite apporter les aspects uniques que seul le corps enseignant peut apporter, tels que des commentaires ciblés aux besoins et à la personnalité de l'apprenante ou de l'apprenant, l'empathie, et la capacité à adapter son enseignement aux résultats révélés par les productions de la classe. Mettre en avant ces

compétences humaines inimitables contribue à préserver et renforcer la place essentielle de l'enseignant dans le processus éducatif.

f. Le manque de consensus sur la façon d'utiliser l'IA dans l'évaluation

Ø Solution : Organiser des formations pratiques pour le personnel enseignant afin d'adopter une approche uniforme de l'utilisation de l'IA dans le cadre de l'évaluation des travaux étudiants.

La formation des enseignantes et enseignants à l'utilisation des IA est essentielle pour maximiser les avantages de ces technologies. Renforcer leurs compétences dans l'intégration harmonieuse de l'IA dans l'enseignement permet de tirer parti de ses capacités tout en préservant l'aspect humain de l'enseignement.

g. L'IA ne prend pas en compte les différentes formes d'apprentissage. Les outils d'IA ne permettent qu'une évaluation écrite.

Ø Solution : Certains outils d'IA intègrent des modalités autres que la compétence écrite, telles que la reconnaissance vocale ou la production d'images.

Reconnaissance Vocale (Voice-to-Text):

Les technologies de reconnaissance vocale peuvent être intégrées pour permettre aux apprenants de s'exprimer oralement. Cela ouvre la voie à une évaluation de compétences verbales et d'expression orale.

Dans le cadre de l'enseignement du français langue seconde, la reconnaissance vocale peut permettre de confirmer si l'apprenante ou l'apprenant prononce les termes correctement.

Création d'Image par l'IA :

L'utilisation des technologies génératives pour la création d'image peut enrichir l'éducation en permettant aux apprenants de communiquer visuellement. Une apprenante ou un apprenant de français langue seconde peut vérifier sa maîtrise de notions grammaticales ou lexicales en utilisant ce modèle pour créer des images représentant des concepts ou des scénarios spécifiques. Par exemple, l'apprenante ou l'apprenant pourrait créer l'image d'une pièce en donnant des indications très précises

sur l'emplacement des objets ou des meubles avec des prépositions de lieu : « Le lit est à droite de la table. Le tableau est au-dessus du lit. etc. »

Au moment où ce REL a été produit, le marché comptait avec plusieurs options, payées et gratuites comme le Créateur d'image de Microsoft Designer, Midjourney, ImageFX par Google et DALL.e.

Conclusion

En conclusion, l'intégration de l'intelligence artificielle dans l'évaluation des travaux académiques offre des opportunités prometteuses, mais nécessite d'être abordée avec précaution. L'IA doit être considérée comme un moyen et non comme une fin.

L'évaluatrice ou l'évaluateur doit l'employer comme un assistant afin de conserver un contrôle effectif sur le processus d'évaluation. En d'autres termes, l'IA doit être envisagée comme un outil facilitant la tâche d'évaluation, mettant en évidence des éléments pertinents, sans pour autant déléguer entièrement la responsabilité de l'évaluation à la machine.

Remerciements

Cette REL est financée par le gouvernement de l'Ontario . Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur ou des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement de l'Ontario ou du Consortium ontarien pour l'apprentissage en ligne (eCampusOntario).

